

**Citazione bibliografica:** Anonym (Ed.): "LVII. Discours", in: *Le Spectateur ou le Socrate moderne*, Vol.6\057 (1726), pp. 352-357, edito in: Ertler, Klaus-Dieter / Fischer-Pernkopf, Michaela (Ed.): Gli "Spectators" nel contesto internazionale. Edizione digitale, Graz 2011-2019, hdl.handle.net/11471/513.20.1628

## LVII. Discours

*Experiar, quid concedatur in illos, Quorum Flaminiâ tegitur cinis atque Latinâ.*

JUV. Sat. I. 169.

*Hé bien, s'il est si dangereux d'attaquer les vivans, je m'en vais remuer  
les cendres des morts ; nous verrons ce que l'en pourra dire d'eux.*

### Des Prétentions ridicules de certaines Gens qui aspirent aux Emplois.

Après ceux qui sont réduits à solliciter quelque Emploi, il n'y a personne qui soit plus à plaindre que ceux qu'on sollicite pour l'obtenir. S'ils répondent d'une manière positive qu'ils ne peuvent l'accorder, on les taxe d'être bouffis d'orgueil ; & s'ils s'en excusent en termes civils & honêtes, on veut que ce soit une promesse & un engagement.

Il n'y a rien de plus ridicule que les prétentions de ceux qui aspirent aux Emplois. Tout ce qu'un Homme a souffert, pendant que le Parti contraire au sien avoit le dessus, ne lui est sans doute arrivé que par la malice de ses Ennemis. Une mauvaise Cause n'auroit pas été perdue, si un tel Juge n'avoit pas été sur le Tribunal ; & ce jeune Debauché n'auroit pas eu le malheur d'être desherité, s'il ne s'étoit enivré tous les jours à boire la santé des Ministres d'état dépouillez de leur Charges. Je me souviens d'un *Tory*, qui, après avoir été condamné à une Amende, dans une Cour de Justice, pour une Fredéne qui meritoit le Pilon, prétendit, à cette occasion, mériter une place de Juge à Paix lors que ses Amis furent en crédit ; & je n'oublierai jamais un *Whig*, qui, sur ce qu'il fut poursuivi en Justice pour crime de Rapt, osa dire à ses Amis, *Vous voyez à quoi l'on est exposé pour être fidele à ses Principes.*

Il est certain que les souffrances d'un Homme qui se trouve dans un Parti sont fort équivoques. Lors qu'elles ont servi à l'avancement d'une bonne Cause, & qu'on ne les a pas méritées, il n'y a nul doute qu'on ne doive y avoir égard & même les récompenser au-delà de tout autre prétention. Mais quand on se les attire par bassesse ou par imprudence, & pour avoir pris des mesures qui ruinent plutôt qu'elles n'avancent l'intérêt qu'on a en vûe, (ce qui est presque toujours le cas de ceux qui souffrent beaucoup) elles ne servent qu'à les recommander aux Fous & aux Violens.

J'ai entre les mains une liasse de Mémoires, presentez par divers <sup>1</sup>Cavaliers ensuite du retablissement du Roi Charles II, qui peuvent fournir autant d'Exemples qui conviennent à notre sujet.

Entre autres, il y en a un d'un Homme fort riche, qui, sur ce qu'il avoit fait rôtir un Bœuf entier & distribué une Barrique de Vin, à l'Anniversaire de la Naissance du Roi CHARLES, prioit Sa Majesté de lui vouloir donner un Emploi, tel qu'Elle jugeroit lui convenir en sa grande sagesse.

Un autre demandoit à être nommé Gouverneur du Prince Henri, parce qu'il avoit eu le courage de boire sa santé dans les tems les plus fâcheux.

Un troisième aspiroit à une Commission de Colonel, sur ce que, dans un Boulingrin public, il avoit maudit OLIVIER Cromwell la veille de sa mort.

---

<sup>1</sup> C'est ainsi qu'on appelloit les Roialiste du tems de Cromwell.

Mais le plus grotesque de tous les Placets que j'y aie trouvé est celui de B. B. Ecuier, qui suplioit le Roi de l'honorer du titre de chevalier, pour avoir planté des cornes au Chevalier *T. W.* fameux entre les<sup>2</sup> *Têtes-rondes*.

Un autre, qui avoit laissé croître sa barbe depuis le Martyre de CHARLES I. jusqu'au retablissement de CHARLES II, demandoit qu'on eut égard à cette longue pénitence & qu'on le fit Membre du Conseil privé.

Je ne dois pas oublier le Memoire d'un autre, qui represente, qu'il avoit porté, avec une diligence extrême, une Lettre d'un certain Seigneur à un autre Seigneur, où, comme il parut dans la suite, l'on prenoit des mesures pour le retablissement de la Famille Roïale, & sans lesquelles il croit de bonne foi que cette heureuse Revolution n'auroit jamais eu lieu : C'est pourquoi il supplie très-humblement Sa Majesté de lui accorder la place de Maître Général des Postes.

Un certain Gentilhomme, qui paroît écrire avec beaucoup de feu, & qui emploie souvent dans sa Requête, les termes de *Bravoure* & *d'action digne d'un Gentilhomme*, demande, qu'eu égard à ses perils & à ses dommages, pour avoir porté, dix années de suite, son Chapeau avec le retroussi loïal & Cavalier, il soit fait Capitaine aux Gardes.

Pour finir cet Extrait, je vais donner ici une de ses Requêtes dans toute son étendue, & je prie mes Lecteurs de la regarder comme une piece fort curieuse qui merite bien leur attention.

E. H. *Ecuier, remontre en toute humilité.*

« Que le Colonel *G. H.*, Oncle du Frere du Pere du Suppliant, perdit le troisiéme doigt de sa main gauche à la Bataille de *Edge hill*.

Que le Suppliant, malgré son peu de bien, en qualité de Frere Cadet, a toujours exercé l'Hospitalité, & que tous les Dimanches de l'Année il a bû dix ou douze Razades à la confusion des *Têtes-rondes*, comme plusieurs Gentilshommes dignes de foi, dont les Noms se trouvent écrits ci-dessous, sont prêts à le témoigner,

Que votre dit Suppliant a été cinq fois emprisonné en cinq différentes Comtez, pour avoir été le Chef de cinq différentes Seditions, ou son zele pour les interêts de la Famille Roïale l'avoit entraîné, pendant que les plus riches n'avoient pas le courage de faire le moindre soulèvement.

Que ledit *E. H.* a soutenu six Duels & vingt & quatre Défis à coups de poing pour la défense du droit de Sa Majesté ; & qu'à l'occasion d'un Feu de joie, qui se fit à *Stratford* sur *l'Avon*, il y reçut un tel coup sur la tête, qu'il ne s'est pas trop bien porté depuis ce jour-là.

Qu'il est si éloigné d'avoir établi sa fortune, dans ces derniers tems maudits, qu'il ne doute pas, & qu'il a de bonnes raisons pour croire que, s'il avoit jouï d'un bien considerable, on n'auroit pas manqué de le piller & de mettre sa personne en sequestre.

C'est pourquoi, eu égard à ses merites & à ses souffrances, il supplie très-humblement qu'il puisse obtenir une place de Receveur des Taxes, ou de la Douane, ou de Greffier d'un Juge à Paix, ou de Sou-Gouverneur de quelque Province, ou tout autre Emploi dont il sera jugé capable.

Et ledit Suppliant priera toujours Dieu &c. »

---

<sup>2</sup> C'est l'Ephitete que les Roïalistes, du tems de la Guerre civile & de CROMWELL, donnoient aux Parlementaires, Presbyteriens, Puritains, &c.